

20 Minutes (16/01/07)

Un jury va désigner les candidats pour le carreau

Les architectes qui plancheront sur le futur carreau des Halles seront connus jeudi, après qu'un jury se sera réuni le matin pour faire le tri dans les cent quatre candidatures reçues par la Ville. Sept à dix d'entre elles seront retenues. « Il y a des candidatures intéressantes, nous sommes assez contents », raconte Renaud Paque, conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Caffet, adjoint (PS) chargé de l'Urbanisme. Avec « presque la moitié » de candidatures émanant d'étrangers. Pour le marché de définition, remporté par David Mangin afin de coordonner toute la rénovation des Halles, la Ville avait reçu moins de trente dossiers.

Leur cahier des charges est précis : 14 000 m² de surface utile, à loger sur presque deux hectares de terrain, divisée en trois pôles. Le premier, culturel, comprendra : un conservatoire équipé d'un auditorium, une bibliothèque, un grand café pour accueillir des spectacles et de l'événementiel, et des salles de répétition. Un café littéraire est aussi prévu. Le deuxième pôle, « services métropolitains », proposera entre autres une billetterie pour les spectacles franciliens et un office du tourisme destiné aux jeunes. Enfin, le pôle « services commerciaux » doit surtout abriter des entreprises du bien-être et de l'environnement, avec une salle de fitness, un espace santé-beauté, et une épicerie spécialisée dans les produits exotiques, appelée « Village des saveurs ». Les architectes ont cependant toute latitude pour créer le bâtiment, qui pourra atteindre jusqu'à 25 m de hauteur « ponctuellement », « mais qui sera plutôt de 13 m, comme les arbres », explique la Ville. Enfin, le carreau ne sera en aucun cas obligé d'être à angles droits. « Il pourra tout aussi bien être circulaire, il n'y a pas de règle. »

Magali Gruet